

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FACE À UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES DE L'ANEM
LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE S'EST ENGAGÉ À APPORTER DES SOLUTIONS
IMMÉDIATES ET À LONG TERME EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE DE MONTAGNE

À la tête d'une délégation de sept parlementaires^[1] de toutes sensibilités politiques, Henri NAYROU, président de l'ANEM, a voulu sensibiliser le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, Bruno LE MAIRE, sur la situation de l'agriculture en montagne au cours d'une audience accordée le 4 novembre.

Rappelant l'importance fondamentale de l'agriculture dans l'économie montagnarde, les élus ont témoigné de la désespérance qui frappe les agriculteurs de leurs territoires et demandé des actions à court et à long terme pour sauver les exploitations agricoles.

De façon immédiate et pour parer les effets de la crise de la production laitière, ils ont demandé notamment une année blanche au plan financier, le maintien des quotas, et le maintien de la prime herbagère agro-environnementale (PHAE). À plus long terme, ils veulent des garanties pour la perpétuation du modèle de l'agriculture de montagne.

Le ministre a tout d'abord rappelé que 1 650 millions d'euros ont été redéployés pour l'agriculture en 2009 et affirmé sa foi en l'avenir de l'agriculture de montagne, notamment du fait de ses nombreux atouts en matière de qualité. Il a assuré travailler pour consolider son avenir aussi bien dans le cadre du projet de loi de modernisation agricole, en gestation, que dans celui des négociations au niveau communautaire. Tout en ne pouvant expliciter davantage ses projets, à ce stade, il a tenu à faire part de sa détermination.

Il aussi assuré que les aides aux associations pastorales foncières seront maintenues et que solutions sur la prime à l'herbe sont en cours d'élaboration.

Les députés et les sénateurs n'ont pas manqué d'évoquer les autres dossiers qui doivent obtenir une solution pérenne telles que le pastoralisme face aux prédateurs, la restauration des terrains en montagne (RTM), la politique agricole commune, la future carte des zones défavorisées... et rappelé leur volonté de voir publier le code de la montagne rapidement.

En conclusion, Henri NAYROU et Vincent DESCOEUR ont demandé à Bruno LE MAIRE que la future loi de modernisation agricole prenne impérativement en considération les difficultés spécifiques des exploitants des zones rurales et de montagne.

^[1] Vincent DESCOEUR, député du Cantal, secrétaire général, Jean-Marie BINETRUY, député du Doubs, Bernadette BOURZAI, sénatrice de la Corrèze, Pierre JARLIER, sénateur du Cantal, Martial SADDIER, député de la Haute-Savoie, Thierry REPENTIN, sénateur de la Savoie et Pierre BRETTEL, délégué général de l'ANEM